



# Justice Restaurative

Pour les victimes d'infractions pénales



Swiss RJ Forum

## La justice restaurative qu'est-ce que c'est ?

La justice restaurative (JR) est une philosophie de la justice qui vise la participation volontaire des personnes directement touchées par une infraction à un processus restauratif commun. L'objectif consiste à donner aux victimes directes, aux auteurs et aux autres personnes concernées, la possibilité de se confronter ensemble à l'infraction subie. Il s'agit de rechercher ensemble comment surmonter les conséquences de l'infraction subie. La justice restaurative met l'accent sur le traitement du traumatisme, la réparation du tort subi et le rétablissement des relations.

## En quoi consiste la justice restaurative ?

Il existe une variété de processus restauratifs, adaptables à chaque situation. Le dialogue direct entre la victime et la personne qui a commis une infraction est une possibilité. Mais, il existe aussi d'autres possibilités: des dialogues indirects par le biais de lettres, de messages vidéo, de vidéoconférences (par ex. Skype), d'appels téléphoniques. Dans le cas où une victime préfère ne pas assister elle-même à un processus restauratif, elle peut se faire représenter par une personne de confiance. Souvent, il peut être utile que les deux parties puissent être accompagnées par des personnes qui puissent les soutenir. Il s'agit souvent de membres de la famille ou d'amis proches, eux aussi touchés ou concernés et qui peuvent donc bénéficier également du processus restauratif.

La JR vise aussi la participation à un groupe de dialogue. Dans ce cas, un groupe, composé de victimes et d'auteurs d'infractions similaires, se réunit pour évoquer ensemble le méfait, dans un environnement sécurisé et respectueux. Les victimes ont la possibilité de raconter les conséquences subies, souvent à long terme, des infractions commises. Elles peuvent aussi faire connaître leurs besoins. Elles ont la possibilité de poser des questions aux auteurs d'infractions similaires. Cette option est généralement très appréciée par les victimes et s'avère utile. Le groupe de dialogue peut servir également de préparation pour un dialogue direct entre une victime et un auteur, si les intéressés le souhaitent et si c'est approprié.

La JR a pour objectif d'offrir des processus flexibles répondant aux besoins des personnes et de leurs situations respectives. Les processus sont toujours volontaires et peuvent être interrompus ou adaptés selon les besoins. La tâche des facilitateurs et des facilitatrices consiste à soutenir les participant.e.s à chaque phase, et de leur offrir un processus sécurisé, respectueux et équitable.

## Quel est le but de la justice restaurative ?

L'objectif de la justice restaurative est de redonner du pouvoir aux victimes d'actes criminels, une place, ainsi qu'une voix et de les aider à trouver un sens à ce qui leur est arrivé. L'objectif consiste en une participation active à un processus restauratif et de pouvoir adapter le processus à leurs besoins. Les victimes ont la possibilité également de poser des questions à l'auteur de l'infraction. Les réponses à ces questions peuvent les aider à mieux comprendre les actes commis. Les auteurs d'infractions sont soutenus pour assumer la responsabilité de leurs actes et pouvoir offrir une réparation directe ou symbolique aux victimes.

## Comment la justice restaurative peut-elle aider les victimes ?

De nombreuses victimes se sentent exclues de la procédure judiciaire. La justice restaurative se concentre sur les personnes victimes d'infractions et leur donne une voix. La justice restaurative offre aux victimes un cadre sécurisé et respectueux pour traiter des conséquences de l'infraction subie.

Dans les processus de justice restaurative, les victimes ont la possibilité de raconter ce qu'il leur est arrivé, d'exprimer leurs sentiments et de formuler leurs nombreuses questions et les craintes au sujet de l'infraction.

Elles ont la possibilité d'exprimer ce que l'infraction a provoqué en elles, de permettre à l'auteur de prendre conscience des conséquences sur leur vie et, le cas échéant, sur la vie de leurs proches des actes commis et de traiter des besoins qui en découlent. La plupart des victimes trouvent que les processus de justice restaurative les aident à mieux accepter ce qu'elles ont vécu et à revivre.

Les processus de justice restauratives peuvent contribuer également à réduire la criminalité, car les auteurs doivent souvent faire face pour la première fois aux actes qu'ils ont commis, à reconnaître la souffrance des victimes, à développer de l'empathie envers leurs victimes et à recevoir une motivation intérieure pour s'abstenir de commettre d'autres infractions.

## Quels actes punissables entrent en considération ?

La justice restaurative peut être utile pour tous les types d'actes subis, en particulier après des infractions graves. La préparation des personnes touchées dépend de la situation individuelle, des besoins existants et de la gravité de l'infraction. La préparation peut durer plusieurs semaines voire plusieurs mois, afin de s'assurer que tous les participants soient bien préparés et peuvent commencer le processus restauratif sans crainte. Le processus est toujours volontaire et peut être interrompu ou abandonné. Même s'il n'y a pas de rencontre directe, le processus de préparation peut être utile pour les victimes et leur fournir un espace sécurisé pour élaborer ce qu'elles ont vécu.

## Avez-vous des questions ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous sommes volontiers à votre disposition si vous avez des questions ou si vous souhaitez la mise en œuvre d'un processus restauratif ou participer à un dialogue restauratif dans un groupe.

**Nos conseils sont gratuits.**

Consultez notre site Internet :  
**[www.swissrjforum.ch](http://www.swissrjforum.ch)**  
pour des plus amples informations.



Swiss RJ Forum  
Route Principale 51a  
2533 Evilard  
[swissrjforum@gmail.com](mailto:swissrjforum@gmail.com)  
[www.swissrjforum.ch](http://www.swissrjforum.ch)